
DOSSIER DE PRESSE

RENTREE SCOLAIRE 2019-2020

28 août 2019

A la veille de la rentrée scolaire et le jour J, Laurent Ughetto, président du Département de l'Ardèche, se déplace dans plusieurs collèges (Vals-les-Bains, Le Teil, Guilherand-Granges, Annonay, Vallon Pont d'Arc et Privas) pour y rencontrer les personnels - agents départementaux des collèges -, les enseignants et les élèves et présenter la charte départementale « Mon collège s'engage ». Il sera notamment accompagné par Stéphanie Barbato, vice-présidente en charge de l'éducation et des collèges, Bérengère Bastide, vice-présidente en charge des relations humaines, du dialogue social et de l'administration et Sandrine Chareyre, conseillère en charge des politiques éducatives et de l'enseignement supérieur.

PROGRAMME

28 août

→ Collège Marcel Chamontin au Teil à partir de 14h

Présence : Sylvie Dubois et Olivier Péverelli, conseillers départementaux élu du canton de Berg-Helvie

29 août

→ Collège les Perrières à Annonay à partir de 14h30

Présence : Simon Plénet, conseiller départemental du canton d'Annonay-2

2 septembre

→ Collège Henri Ageron à Vallon Pont d'Arc 8h00

Objet : Rentrée officielle en présence de Laurent Ughetto

→ Collège Bernard de Ventadour à Privas 12h

Objet : Déjeuner de présentation de la démarche « Mon collège s'engage » dans un collège engagé

Présence : Sabine Buis, vice-présidente en charge de l'attractivité, de l'agriculture, de la relation aux territoires et de la participation citoyenne et Hervé Saulignac, conseiller départemental du canton de Privas



L'EGALITE DES CHANCES

Les années collège – de la 6^e à la 3^e – sont généralement des années heureuses, insouciantes, où l'apprentissage, l'ouverture au monde, l'ouverture aux autres est au cœur de chaque journée. Importantes en termes d'orientation, de formation de la personnalité, ces quatre années sont celles durant lesquelles le Département est compétent et surtout impliqué aux côtés de chaque jeune. Pour les collégiens, mais aussi les personnels et les enseignants, le Département met tout en œuvre pour que leurs conditions de travail soient confortables et adaptées aux méthodes d'enseignement.

Ainsi le Département assure les travaux de maintenance et d'entretien réalisés dans les établissements publics. Il finance la quasi-totalité du fonctionnement des collèges, il les équipe en mobilier ainsi qu'en matériels nécessaires à la vie scolaire. Il est responsable de l'aménagement des locaux et de leur accessibilité aux personnes à mobilité réduite (ascenseurs, sanitaires et mobiliers adaptés...) et du transport scolaire des collégiens porteurs d'un handicap.

Il est l'employeur des agents chargés de la maintenance et de l'entretien des bâtiments, de l'accueil des élèves et des familles et de la préparation des repas. Un volet restauration scolaire, qui, dès cette année, Ardèche en transition oblige, permettra d'accompagner les collégiens vers cet objectif inscrit dans la charte « Mon collège s'engage » : servir des produits de saison, lutter contre le gaspillage alimentaire, valoriser les déchets...

L'égalité des chances dans l'accès aux savoirs est un des objectifs du Département avec celui d'offrir, à chaque enfant, les conditions d'un développement harmonieux et d'une ouverture à la transition écologique. « *Je suis convaincu que, vous, collégiens d'aujourd'hui, serez demain le moteur d'un territoire plus solidaire, plus responsable et durable* » rappelle Laurent Ughetto, président du Conseil départemental de l'Ardèche. Et de poursuivre : « *Désormais, le Département et les collèges s'engagent à donner à chaque collégien les moyens de devenir un citoyen et un consommateur responsables dans le respect de l'environnement et des personnes* »

LES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES EN FAVEUR DES COLLÉGIENS

C'est (bientôt) la rentrée ! L'occasion pour les collèges de mettre en œuvre leur lot de nouveautés, pour la plupart intégrées dans la politique éducative du Département, et notamment dans le plan collège 2016-2022. Des nouvelles idées qui concernent les établissements, mais également le rythme de vie des élèves. Pour une rentrée réussie, il faut d'abord un environnement accueillant et fonctionnel. C'est pourquoi les collèges d'Annonay (les Perrières, plus gros chantier collège de l'histoire du département : 18,3 M€, livraison : rentrée 2020), de La Voulte-sur-Rhône (13,8 M€, livraison : rentrée 2021), du Pouzin (extension et réhabilitation, 2,1 M€) sont en cours de rénovation. Prochainement se fera le choix du maître d'œuvre pour celui de Joyeuse et d'un plateau sportif (capacité 300 élèves, appel d'offre en cours, 10 M€, début du chantier en octobre 2019).

Ils auront droit – comme les autres collèges – à leur brigade d'intervention rapide, qui gèrera les travaux de premier niveau et les besoins ponctuels en fournitures en cas de pépin.

Les élèves habitant ces murs ne sont pas oubliés. La cantine est à l'honneur, avec une restauration de proximité et durable.

Une fois le repas terminé, place au retour en classe...connectée ! Les nouveaux ordinateurs ainsi que les classes mobiles auxquelles sont attribuées des tablettes pour un enseignement moderne et interactif, sont des illustrations de l'engagement numérique du Département. Ces actions ont permis à l'Ardèche de répondre à plusieurs appels à projets nationaux pour un équipement numérique optimal des collèges. Au final : 2,7 M€ investis pour moderniser l'infrastructure informatique des 26 collèges publics et doter l'ensemble des collèges ardéchois en matériel information : 2 300 ordinateurs, 1 800 tablettes).

Quant à l'esprit critique et l'ouverture d'esprit des élèves, il ne sera pas oublié, grâce au soutien aux projets éducatifs et aux voyages scolaires, notamment à l'étranger.



→ ETATS DES LIEUX

Pour cette rentrée 2019, les effectifs prévisionnels sont en légère hausse par rapport à l'année scolaire 2018/2019. 16 208 élèves (contre 16 168 élèves l'an dernier) sont donc attendus dans les **39 collèges ardéchois**, 26 publics¹ et 13 privés. Le Département consacre chaque **un budget de 14,5 M € au fonctionnement** des collèges, et 10,5 M€ en investissement.

Le Département est compétent sur les collèges à travers 3 champs d'actions :

- Bâtiments/travaux : **24,74 M€** depuis 3 ans pour maintenance, construction et réhabilitation (voir annexe)
- Équipement : mobilier + matériel cuisine et nettoyage + informatique
- Restauration et entretien des locaux : **1 079 310 repas** servis en 2018

Le Département a voulu aller plus loin, encouragé en ce sens par la loi Peillon (2013) qui :

- Instaure des **contrats d'objectifs tripartites** entre l'État, le Département et l'établissement scolaire : **en 2018 tous les collèges publics ont signé un contrat d'objectif tripartite.**
- Clarifie les rôles des collectivités dans la politique numérique (équipement, maintenance, acquisitions des logiciels nécessaires à l'enseignement et aux échanges) : **695 000 € consacrés à l'investissement informatique en 2018.**

→ UN PLAN COLLEGE ET UNE CHARTE POUR LA REUSSITE DES ELEVES

La politique collège du Département s'articule autour du plan collèges 2016/2022.

Ce plan, véritable feuille de route, a pour objectif de donner aux collégiens toutes les chances de réussite et de faire du collège un établissement accueillant et bien équipé, mais aussi un lieu d'échanges, de réussite, de citoyenneté et de découvertes.

Les 5 axes du plan collège :

1. Instaurer une **restauration** scolaire de qualité et durable
2. Doter tous les collèges d'une véritable culture du **numérique**
3. Mettre le bâti à hauteur des **exigences environnementales** et de qualité de vie
4. Encourager **l'ambition des élèves** : ouvrir aux élèves les voies de la réussite en favorisant notamment l'accès aux études supérieures
5. Promouvoir le rôle des **agents des collèges** et du Département

¹ Dont deux cités mixtes (collège + lycée) au Cheylard et à Largentière et une cité scolaire (collège + école) à Saint-Cirgues-en-Montagne.



AXE 1 : UNE RESTAURATION DE PROXIMITE ET DURABLE

Mon collège s'engage

La Charte « Mon collège s'engage » a pour but de mobiliser l'ensemble des acteurs de la restauration scolaire des collèges autour d'un challenge visant à obtenir une labellisation comportant trois niveaux.

Les enjeux du projet :

- Fournir chaque jour aux collégiens **des repas de qualité** (développement de l'approvisionnement en filières courtes par territoire/EPCI, minimum 50% de fait-maison, 50% de produits bio, etc.)
- Assurer **confort et bien-être aux élèves et aux agents** (cadre du repas amélioré, valorisation du savoir-faire des agents, outils adaptés et produits d'entretiens respectueux de l'environnement et des personnes, etc.)
- **Réduire l'impact environnemental** de l'activité des collèges (réduction et valorisation des déchets en partenariat avec les EPCI, réduction de la consommation énergétique (cuisson basse température), etc.)

A la rentrée 2019 : 17 collèges publics ont volontairement fait le choix de s'engager dans cette démarche. Ils ont participé dès le printemps 2019 à des groupes de travail destinés à construire et mettre en application la démarche « Mon collège s'engage » et à établir collectivement la Charte. Ils ont 3 ans pour atteindre les 3 niveaux de labellisation. En 2020, tous les collèges devraient être engagés.

Au collège Marcel Chamontin

Le collège est engagé dans le projet Mon collège s'engage et adhère au groupement départemental d'achat de denrées alimentaires.

La démarche « Mon collège s'engage » c'est :

Un programme ambitieux qui vise à garantir le bien manger au collège et qui inscrit concrètement les collèges ardéchois dans l'Ardèche en Transition.

Un levier de développement local (agriculture, gestion des déchets, etc.) transversal et complet.

Un partenariat remarquable avec les services de l'Education nationale et les établissements.

Un levier éducatif pertinent pour des collégiens éclairés sur les enjeux de la transition.

Du bon sens mis au service de l'action publique et des plus jeunes.

En chiffres

3,25 €, c'est le prix moyen du repas pour un demi-pensionnaire présent 4 jours par semaine (hors aides). Le coût de revient pour le Département est à multiplier par 2.

Avec **1 240 000 repas annuels**, 70 % des collégiens bénéficient à midi d'un repas équilibré.



AXE 2 : DES COLLEGES CONNECTES

Le Département est le partenaire des établissements concernant les usages numériques (jusqu'en septembre 2018 c'était le SMI, syndicat mixte des inforoutes).

À compter de 2021, il garantira le renouvellement de tous les ordinateurs en fixant leur âge maximal à 5/6 ans. De même, il a été fait le choix de privilégier des ordinateurs un peu plus chers mais plus performants (en puissance et en durée).

Depuis septembre 2018, le Département a engagé un plan de dotation/renouvellement en vidéoprojecteurs interactifs. Il accompagne le développement des projets innovants visant, entre autres, à encourager l'utilisation des tablettes. Il met en œuvre la fourniture d'espaces collaboratifs en ligne pour chaque collégien et chaque professeur.

Tous les collèges ont accès au haut débit grâce à la fibre optique. Durant l'année 2019/2020, les débits seront augmentés dans chaque collège bien au-delà des préconisations du ministère de l'Éducation nationale. Cette montée en débit s'accompagnera du remplacement des pare-feux Amon par une solution propre au Département de l'Ardèche et validée par le Rectorat de Grenoble.

L'objectif pour 2021 est de garantir les ratios suivants :

- passer de 1 poste pour 10 élèves à 1 poste pour 5 élèves ;
- équiper en tablettes éducatives 1 classe mobile pour 100 élèves (1 489 tablettes ont été installées, manque 354 pour atteindre cet objectif) ;
- renforcer l'équipement en vidéoprojecteurs interactifs ;
- élargir et moderniser le parc des PC.

À partir de septembre 2019, la direction des systèmes informatiques du Département intègre également la gestion du parc informatique de l'administration des collèges. Après une période d'adaptation, le service fourni à l'administration des collèges sera aussi satisfaisant que celui fourni actuellement à l'environnement pédagogique.

Entre 2017 et 2019, ce seront près de 2,7 M€ qui auront été consacrés au numérique sous toutes ses formes.

Comparativement aux autres départements de l'académie, l'Ardèche se situe en avance sur plusieurs points :

- La totalité de l'infrastructure de pédagogie a été remise à niveau ;
- La reprise du maillage administratif sera engagée dès le 01/09/2019 ;
- Le Wifi est déployé dans tous les collèges et sur tout leur périmètre ;
- La montée en haut débit est en cours accompagnée du changement des pare-feux.

Au collège Marcel Chamontin

- 109 PC
- 36 tablettes classes mobiles
- Investissement pédagogique 2018/2019 : 8 197 €
- Investissement autre (téléphonie, infrastructure) : 4 722 €
- Renouvellement du parc informatique prévu pour l'année scolaire 2019-2020
- Objectif de 1 poste pour 5 élèves non atteint
- Pearlress : absence de demande officielle pour la mise en place



AXE 3 : DES COLLEGES OUVERTS SUR LEUR TERRITOIRE

Le Département est engagé dans une politique volontariste en matière d'immobilier :

- 1 collège est rénové ou reconstruit chaque année à hauteur de 10 M€ (chantiers en cours : Les Perrières, Joyeuse, Le Pouzin, La Voulte) ;
- Les bâtiments sont rendus exemplaires au plan énergétique.

Le Département de l'Ardèche a approuvé un plan prévisionnel d'investissement pour ses collèges de 36 M€ pour les trois prochaines années (fin des chantiers en cours et projets pour Joyeuse, Saint Sauveur de Montagut, Annonay La Lombardière. Villeneuve de berg, Tournon).

Par ailleurs, les opérations annuelles de maintenance (environ 1 M€) et la fourniture de gros matériel de cuisine sont conduites avec le souci d'être en totale conformité avec les objectifs d'hygiène et de sécurité et en accord avec les objectifs de la transition et les engagements du projet Mon collège s'engage.

Au collège Marcel Chamontin

Travaux de maintenance au cours des 3 dernières années (voir en annexe) :

2017	Montant
TOTAL	28 196 €¹

¹ dont automatisation portails professeurs et cuisine (24 196 €)

2018	Montant
TOTAL	59 853 €²

² dont travaux de sécurisation (29 729 €) et installation lave batterie (21 120 €)

2019	Libellé	Montant/estimation
SECURITE ERP	Remplacement des détecteurs incendie (réglementation)	8 209 €
SECURITE ERP	Remplacement baies désenfumage réfectoire	11 370 €
HYGIENE	Réfection des sanitaires élèves	13 334 €
SECURITE USAGE	Caméras et contrôle d'accès	48 225 €
TOTAL		81 138 €

Autres équipements année 2019

Mobilier : 5 101 €

Matériel de cuisine : four gaz 20 niveaux 26 555 €

Le Collège Chamontin est un établissement structurellement pérenne. Construit en 1993, les principaux travaux à envisager concernent les équipements techniques vieillissants ainsi qu'une adaptation des locaux à l'évolution des pratiques pédagogiques ainsi qu'à la répartition des enseignements.

Aucune opération d'ampleur n'est à ce jour inscrite à la PPI ou envisagée dans les prochaines années.



AXE 4 : L'AMBITION DES ELEVES

Deux grands chantiers témoignent de la volonté du Département d'encourager les élèves ardéchois à **avoir de l'ambition** et leur donner les meilleures chances de réussite.

> Ardèche Campus Connecté (A2C)

A la rentrée 2019, le Département lance à Privas l'Ardèche Campus Connecté (A2C) le premier campus connecté d'Ardèche. Ce tiers-lieu, l'un des premiers de France, permettra à 10 étudiants de suivre à distance une formation dispensée dans n'importe quelle université française. Ils seront assistés sur place par un coach et à distance par un tuteur lié à leur formation.

D'autres campus connectés devraient voir le jour à terme en Ardèche, en lien avec les besoins socio-éducatifs des bassins mais aussi en termes de formation au regard du tissu économique

> Accompagnement des projets éducatifs des collèges :

Dispositif coordonné État/Département

En 2018, un nouveau règlement des projets éducatifs a été mis en place afin d'accompagner au mieux les collèges dans des projets plus transversaux / interdisciplinaires :

- Articulation autour de 6 thématiques liées aux programmes scolaires : Avenir, Citoyenneté, Culture, Environnement, Santé, Sport ;
- Critères de sélection détaillés, définis par le Département, la DRAC et l'Education nationale ;
- Mise en ligne d'un guide des ressources recensant les partenaires du territoire susceptibles d'être sollicités pour des projets.

Calendrier : Dépôt des dossiers en avril n-1, étude en commissions avec les partenaires Etat entre mai et août, vote au CD en CP sept et info aux collèges en CA de septembre

Pour l'année 2019-2020 : 381 projets ont été déposés (dont 318 pour les collèges publics).

L'autorisation d'engagement votée lors du BP 2019 s'élève à 467 000 € + 50 000 € pour le dispositif collège au cinéma.

Le montant total des subventions sollicitées auprès du Conseil départemental s'élève à 705 868 €. Vote des projets retenus lors de la Commission permanente de septembre.

Au collège Marcel Chamontin

Projets éducatifs accompagnés en 2018-2019	Montant
5ème sortie patrimoine	1 000 €
Spectacle vivant marionnettes	1 000 €
Classe théâtre	1 000 €
Cruas le Roman	1 100 €
Classe archéologie 6ème	1 000 €
Classe archéo et patrimoine local	1 000 €
Patrimoine Aven d'Orgnac site de la préhistoire	1 300 €
Classe exposition	1 000 €
Forum des métiers	550 €
Voyages internationaux	5 000 €
Musiques actuelles et rythmes	1 100 €
TOTAL	15 050 €

Utilisation des équipements sportifs 2018 : **15 295 €**



AXE 5 : LES PERSONNELS AU CŒUR DES COLLEGES

Le Département emploie les « agents techniques départementaux des collèges » (ex TOS) sur des postes d'entretien et de restauration : **206 agents** (+/-1 agent pour 57 élèves dans le public).

Ces agents remplissent les missions d'accueil, d'entretien général et technique, de restauration et d'hébergement : une diversité de métiers qui reflètent de nombreux savoir-faire et compétences.

Ils sont affectés par le Département dans l'Établissement.

À ce titre, en tant que membres de la communauté éducative et par l'exercice des missions qui leur sont confiées, ils concourent à la poursuite des objectifs éducatifs de l'Établissement, ainsi qu'à la mise en œuvre de la politique départementale en la matière.

> Contrats aidés

Le Département dans le cadre de sa politique d'insertion, a souhaité que les contrats aidés soient attribués à des bénéficiaires du RSA. L'affectation complémentaire de personnel en contrats aidés dans les collèges permet la réinsertion de personnes en difficulté tout en renforçant les équipes d'agents départementaux essentiellement dans le domaine de l'entretien général et de la restauration.

Les contrats aidés devenus, depuis février 2018, contrat parcours emploi compétences (PEC) s'articulent autour du triptyque emploi- formation- accompagnement. Afin de favoriser les parcours de professionnalisation tout en maintenant la continuité de service, les élus du Département ont décidé en octobre 2018, d'augmenter la durée du contrat de 22 h hebdomadaires annualisées à 27h.

Le Département a priorisé les renouvellements de contrats aidés dans les collèges les plus en tension : **29 contrats aidés, dans 21 collèges** (3 collèges n'en ont pas).

Au collège Marcel Chamontin

11 agents permanents (11 ETP- équivalent temps plein) / 1 apprenti en cuisine prévu (recrutement en attente)

CONTACTS

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

Hôtel du Département BP 737 – 07007 Privas cedex

Site web : www.ardeche.fr

Isabelle SEREN / Sandrine BARBERINO / Corine FONTANARAVA

Direction de la Communication

04.75.66.71.46 / 04.75.66.77.08

com@ardeche.fr



www.ardeche.fr

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 07
fax : 04 75 66 77 77 - contact@ardeche.fr

COLLEGE MARCEL CHAMONTIN - LE TEIL

INFORMATIONS GENERALES

Construit en **1993**

Reconstruction pour un montant de 8,32M €

Dotation Globale de fonctionnement 2019
attribuée par le Département : **149 307 €***

(*calcul : effectifs/surfaces/coût de fonctionnement, etc.)

Nombre de repas moyen/jour : **501**

Principaux postes subventionnés pour l'année 2018-2019 :

- Ambition des élèves (projets éducatifs, déplacements EPS, équipements sportifs) : **30 345 €**
- Maintenance 2018 : **59 853 €**
- Masse salariale agents départementaux : **379 711 €**

RESPONSABLES

Principale : **Mme Laetitia GLOUCHKOFF-DURAND**
(Anciennement : M. Jean-Yves VIAIN)

Principale Adjointe : **Mme Annabelle RINAUDO**

Gestionnaire : **Mme Madeleine DUHAMEL**

SECTEUR ET EFFECTIFS



SECTEUR DE RECRUTEMENT

ALBA (9% des effectifs) - **AUBIGNAS - LE TEIL** (52% des effectifs) - **ST THOME – VALVIGNIERES - VIVIERS** (partiellement) (16% des effectifs) – **ROCHEMAURE** (partiellement) (10% des effectifs)



EFFECTIFS

	2016	2017	2018	2019	Evolution
Total	679	702	717	731	7,7%
Capacité théorique	750	750	750	750	/
Taux Fréq.	91	94	96	97	6,6%



Bilan des travaux « ETE 2019 » dans les collèges publics ardéchois

Le Département de l'Ardèche a approuvé un plan prévisionnel d'investissement pour ces collèges, plan de 36 M€ pour les trois prochaines années.

Par ailleurs, il mène chaque année des programmes de maintenance des bâtiments, privilégiant la sécurité et l'accessibilité, pour un montant d'1 M€.

Sur le plan des **opérations majeures d'investissement**, 3 collèges sont en chantier cet été :

- Collèges **Les Perrières à Annonay** : Restructuration complète de l'établissement engagée pour **18 300 000 €** dont la livraison finale est prévue à la rentrée 2020.
Actu : S'achève la construction du bâtiment principal qui abritera les salles de classe spécialisées (Technologie, sciences, Arts, ULIS) ainsi que les fonctions Administration, Vie scolaire, CDI et espaces professeurs. Une livraison partielle du bâtiment aura lieu à la rentrée de Septembre et l'achèvement des espaces de circulation et l'atrium principal seront livrés à la rentrée des vacances d'Automne.
- Collèges **Les Trois Vallées à La Voulte** : Restructuration complète de l'établissement engagée pour **13 800 000 €** dont la livraison finale est prévue à la rentrée 2021. La demi-pension et les salles de Sciences et Technologies ont été livrées en janvier 2019. Ces dernières logent provisoirement l'administration du collège.
Actu : Les travaux de gros œuvre (construction) du bâtiment B destiné à accueillir l'Administration, le secteur vie scolaire, les espaces professeurs et la majorité des salles de classes banalisées (math, langues, Histoire, CDI...) doivent être achevés en février 2020 et livrés à la rentrée les vacances de Printemps 2020.
- Collèges **Alex Mézenc au Pouzin** : Extension du collège pour porter la capacité d'accueil à 500 élèves avec la création de 5 salles de classes, d'un foyer des élèves et l'agrandissement de la demi-pension pour un montant de l'opération de **2 100 000 €**.
Actu : La construction de l'extension destinée à accueillir les classes est en cours. La maçonnerie a été réalisée pendant les vacances scolaires et le montage des murs à ossature bois les salles est en cours. L'achèvement des salles est prévu fin octobre et après liaison avec l'existant et aménagement, les salles seront à disposition de l'établissement en fin d'année 2019. La demi-pension sera livrée aux vacances de printemps 2020.

Une opération majeure est en cours de préparation : La **construction d'un nouveau collège à JOYEUSE** et d'un plateau sportif pour un montant de **10 000 000 €**. Le collège disposera d'une capacité d'accueil de 300 élèves, Cette opération est accompagnée de la construction d'une salle multisport intercommunale pour un montant de **3 400 000 €** sur le même site. Le Département, maître d'ouvrage délégué sur le bâtiment intercommunal réalise la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble du projet.

Actu : L'appel d'offre est en cours cet été. Les autorisations administratives (déclaration de projet, permis de construire, ...) liées au projet en cours de validation et chantier doit commencer en Octobre 2019 pour un achèvement prévu en toute fin d'année 2020.

Sur le plan de la maintenance, plusieurs interventions ont été programmées cet été dans les collèges du Département :

- **Déploiement du plan de sécurisation** des établissements (notamment vis-à-vis du risque attentat et des risques naturels et technologiques). Ce plan sur 3 ans qui représente près de **1 150 000 €** s'achèvera à l'issue de la prochaine année scolaire. Après la mise en œuvre de compléments de clôtures et portails permettant de mieux maîtriser l'enceinte des bâtiments,



les travaux 2019 consistent essentiellement au déploiement de systèmes d'alerte et de diffusion sonore et à la mise en place de systèmes de Vidéo-surveillance sur les accès et zones d'intrusion. Ce travail est mené en lien avec les diagnostics réalisés par les forces de sécurité et les référents de l'éducation nationale.

- Actu : Les collèges concernés cet été par des travaux de sécurisation sont :
- ROQUA à AUBENAS
 - A. MERCOYROL à CRUAS
 - Ch. DE GAULLE à GUILHERAND GRANGES
 - J. DURAND à MONTPEZAT
 - MONTAGNE ARDECHOISE à ST CIRGUES
 - EYRIEUX à ST SAUVEUR
 - M. CHAMONTIN à LE TEIL
 - G. GOUY à VALS LES BAINS
- D'autres travaux du **programme annuel de maintenance** sont réalisés au cours de la période estivale :
- ROQUA à AUBENAS : Extension du préau pour 70 000 € (travaux suivi par le Département financé sur fonds propres par l'établissement)
 - JASTRES à AUBENAS : Travaux de carrelage en cuisine suite au sinistre de fin de chantier pour 120 000 € (restructuration en 2017)
 - Ch. DE GAULLE à GUILHERAND GRANGES : Aménagement de l'infirmerie pour 27 000 € (réfection et mise en accessibilité)
 - M. CHAMONTIN à LE TEIL : Réfection des sanitaires des élèves pour 14 000 € et travaux de modernisation du système de désenfumage des escaliers pour 12 000 €.
 - G. GOUY à VALS LES BAINS : Rénovation des réseaux de distribution du chauffage pour 50 000 €.
 - P. DELARBRE à VERNOUX : Réalisation d'un abri vélo sur l'entrée SUD pour 19 000 €
 - LABOISSIERE à VILLENEUVE DE BERG : Remplacement d'armoires électriques et mise en œuvre de systèmes de ventilation pour 23 000 €.
- Une partie de la programmation 2019 a été réalisé au cours de la première partie de l'exercice et notamment les opérations de :
- L. JOUVET à ST AGREVE : Réfection complète d'une salle de classe pour 21 000 € (ancienne salle de sciences).
 - L. VIELJEUX à LES VANS : Remplacement des brise-soleils orientables de la façade OUEST pour la gestion de l'ensoleillement et de la chaleur pour 15 000 €